

**FICHE PROJET**

|  |
| --- |
| **MODE D’EMPLOI** |
|  |

**Cette fiche permet de donner une vision d’ensemble de votre projet et de son avancée. Elle se décompose en plusieurs parties : le portage et l’état d’avancée général, le gisement, la valorisation du biogaz, la gestion du digestat, le contexte socio-environnemental, la faisabilité économique, l’aspect réglementaire. Elle vise également à recueillir vos besoins et attentes vis-à-vis du dispositif.**

Vous devez répondre à l’ensemble des items proposés. Pour certains, le niveau de réponse surligné en jaune correspond au niveau minimum d’information permettant de considérer un projet comme suffisamment mâture pour passer en étude de faisabilité. Ce niveau de réponse correspond également au stade de maturité à partir duquel le projet peut intégrer la base de données du dispositif.

**Les informations renseignées à ce stade-là du projet ne sont pas engageantes pour le porteur de projet.**

NB : le niveau minimal d’information requis n’engage pas nécessairement les instances régionales quant à l’attribution d’une aide pour la réalisation d’une étude ou d’un investissement. Ce niveau d’information requis n’est pas le seul pris en compte dans l’évaluation du degré de maturité du projet qui doit conduire à son intégration dans le dispositif MéthaN-Action.

Fiche projet à envoyer par mail, remplie informatiquement, à :

[**Juliette.chenel@cuma.fr**](mailto:Juliette.chenel@cuma.fr)

**Juliette CHENEL - Equipe d’animation MéthaN-Action**

Fédération Régionale des Cuma de Nouvelle-Aquitaine

17 cours Xavier Arnozan, 33 000 Bordeaux Cedex

06 56 79 64 36

# Suivi des modifications de la fiche projet :

Date Modifié par

# Identification du projet

Société actuellement porteuse du projet :

Commune (département) :

Nom Prénom du référent :

Tel. :

e-mail :

Etes-vous accompagné par une structure relais (FP Cuma, Chambre d’agriculture…) ?  
Si oui, laquelle et nom du contact :

# A quel stade se situe le projet ?

* Première réflexion
* Réflexion avancée
* Etude de faisabilité
* En recherche de financement
* En phase de développement
* En cours de réalisation (investissement engagé)
* En fonctionnement

# Organisation du projet :

Le projet est-il ..?

* Collectif
* Individuel

Présenter succinctement les principaux partenaires du projet (description rapide des activités des exploitations ou des entreprises), et la façon dont ils sont liés au projet (au capital, par contrat…) :

# Gisement

**Un approvisionnement local et sécurisé par une bonne maîtrise de la ressource doit être recherché. Le(s) porteur(s) du projet ne possède(nt) pas nécessairement la totalité du gisement nécessaire. Des ressources complémentaires peuvent être obtenues auprès de divers fournisseurs de biomasse situés à proximité (grandes surfaces, industries agro-alimentaires, collectivités locales…). Cette option renforce la dimension territoriale du projet mais doit être sécurisée par des contrats engageant les fournisseurs de biomasse sur la nature, le volume et les modalités de livraison des substrats à méthaniser. L’approvisionnement sera encore sécurisé par une estimation des gisements locaux non mobilisés mais éventuellement disponibles en cas de défaillance d’un fournisseur.**

# Description du projet :

Décrivez le plan d’approvisionnement en précisant l’origine, les tonnages annuels et les modes de valorisation ou processus de traitement actuels :

En particulier :

Est-ce le porteur de projet qui possède le principal gisement ? □ oui □ non

Est-ce le porteur de projet qui possède le plus fort potentiel méthanogène ? □ oui □ non

Le gisement comporte(ra)-t-il des cultures énergétiques ? □ oui □ non □ peut-être

S’agit-il de cultures dédiées ou dérobées :

# Evaluation :

Pas encore Pré-étude Bureau d’études

étudié en interne spécialisé

* **Dimensionnement global** □ □ □
* **Nature et quantité des gisements disponibles** □ □ □
* **Saisonnalité d’approvisionnement** □ □ □
* **Périmètre d’approvisionnement** □ □ □
* **Contractualisation avec les fournisseurs** □ □ □

# Valorisation du biogaz

**La valorisation du biogaz est l’unique source de revenus du projet et conditionne donc sa rentabilité. Une évaluation précise et réaliste (avec une marge de sécurité sur les taux de valorisation) est indispensable avant tout investissement. Il est recommandé d’étudier plusieurs scenarios de valorisation, en gardant à l’esprit que l’intérêt technico-économique des différentes voies peut évoluer à moyen ou long terme : évolution des tarifs d’achats du gaz ou de l’électricité, perte ou arrivée d’utilisateurs de chaleurs, etc.**

Description du projet :

Décrivez les pistes envisagées pour la valorisation du biogaz (cogénération avec puissance moteur, injection avec

Merci de préciser la nature et la quantité des énergies fossiles éventuellement substituées par la valorisation du biogaz.

Contact établi avec RTE ou gestionnaire réseau ? 0oui

0non

Si oui, à quel stade (étude de faisabilité, contractualisation…)

Contact établi avec interlocuteur réseau gaz identifié ? 0oui

0non

Si oui, à quel stade (étude de faisabilité, contractualisation…)

# Evaluation :

Pas encore Pré-étude Bureau d’études

étudié en interne spécialisé

* Identification de besoins de chaleur sur site□ □ □
* Identification de besoins de chaleur hors site□ □ □
* Nécessité de créer un réseau de chaleur□ □ □
* Taux de couverture du besoin en chaleur□ □ □
* Possibilité de raccordement au réseau électrique□ □ □
* Possibilité d’injection biogaz dans réseau gaz naturel□ □ □

Gestion du digestat

Les conditions d’évacuation, les infrastructures de stockage et de traitement ainsi que les débouchés des digestats font partie intégrante d’un projet de méthanisation. Sous réserve de surfaces disponibles adéquates, l’épandage permet d’exploiter les valeurs amendante et fertilisante du digestat.

Pas encore étudié Pré-étude en interne Bureau d’études spécialisé

Débouchés possibles 0

0

0

Surface disponible pour l’épandage 0

0

0

Capacité de stockage 0

0

0

Options de traitements (séchage, séparation phase...) 0

0

0

Prévision d’un plan d’épandage 0

0

0

Description du projet :

Merci de préciser les modalités de stockage envisagées.

Merci de préciser les motivations qui ont conduit à un post traitement le cas échéant

L’installation est-elle située en zone vulnérable ?

0 oui

0 non

Solution technique

Les constructeurs proposent différents procédés concernant l’alimentation, le brassage ou la conduite du digesteur. Il n’y a pas de solution unique et les choix techniques doivent tenir compte entre autres de la nature et du volume de la biomasse entrante. Il est toujours intéressant de se renseigner sur les conditions de fonctionnement et retours d’expériences sur diverses installations en fonctionnement.

Pas encore étudié Pré-étude en interne Bureau d’études spécialisé

Dimensionnement des unités fonctionnelles 0

0

0

Choix des procédés 0

0

0

Dans le cas où un procédé a déjà été défini, avez-vous déjà visité / échangé avec l’exploitant d’une installation similaire ? 0oui

0 non

Description du projet :

Contexte socio-environnemental

Les conditions d’implantation de l’unité de méthanisation doivent être étudiées dès lors que les scénarios de valorisation les plus prometteurs se dessinent. Il s’agit de valider que l’accès au foncier ne représentera pas un obstacle majeur par la suite, quelle qu’en soit la cause (financière, administrative, opposition des riverains…)

Pas encore étudié Pré-étude en interne Bureau d’études spécialisé

Recherche de sites possibles 0

0

0

Accessibilité du foncier (prix et volonté de vendre) 0

0

0

Contraintes réglementaires et urbanisme 0

0

0

Des actions de communication ont-elles été réalisées ou envisagées pour favoriser l’acceptabilité du projet ? 0 oui

0 non

Si oui, lesquelles ?

Description du projet :

Faisabilité économique

Il s’agit d’évaluer les investissements, les revenus générés par la valorisation du biogaz, les frais de fonctionnement, les frais financier ainsi que les impôts et taxes. Une première approche économique détermine globalement la faisabilité du projet et/ou le taux de subventions nécessaires pour atteindre l’équilibre économique. Le montage juridique et capitalistique doit également être pris en compte pour affiner l’étude en intégrant les frais financiers (notamment taux d’intérêts des emprunts), le taux de rentabilité exigé par les investisseurs et la fiscalité (dépend de la structure juridique).

Pas encore étudié Pré-étude en interne Bureau d’études spécialisé

Structure juridique porteuse du projet 0

0

0

Constitution du capital 0

0

0

Partenaires financiers 0

0

0

Description du projet :

Réglementation

Une installation de méthanisation est classée sous la rubrique ICPE n°2781. Différentes réglementations relatives à la construction et au suivi de l’installation s’appliquent selon le mode de valorisation retenu. Les procédures de raccordement aux réseaux gaz ou électricité prennent classiquement 6 à 12 mois.

Pas encore étudié Pré-étude en interne Bureau d’études spécialisé

Connaissance des exigences réglementaires ICPE 0

0

0

Procédure de raccordement si cogénération 0

0

0

Procédure de raccordement si injection 0

0

0

Procédure si vente du digestat (homologation, normalisation) 0

0

0

Description du projet :